

$$CH_4 = \left[ V_G \times FM_{CH_4} \times (1 - eff_t) \right] \times \left[ \frac{T_{CR} \times P_t}{T_t \times P_{CR}} \right] \times \rho_{CH_4} \times 0,001$$

Où :

$CH_4$  = Émissions annuelles de  $CH_4$  attribuables aux torches, en tonnes métriques;

$V_G$  = Volume annuel de gaz dirigé à la torche, déterminé conformément à QC.33.4.13, en mètres cubes;

$FM_{CH_4}$  = Fraction molaire de  $CH_4$  dans le gaz dirigé à la torche, déterminée conformément au paragraphe 3 de QC.33.4;

$eff_t$  = Efficacité de la torche déterminée par le fabricant ou une valeur par défaut de 0,98;

$T_{CR}$  = Température de référence, soit 293,15 kelvins;

$T_t$  = Température lors de la combustion à la torche, en kelvins;

$P_t$  = Pression lors de la combustion à la torche, en kilopascals;

$P_{CR}$  = Pression de référence, soit 101,325 kPa;

$\rho_{CH_4}$  = Densité du  $CH_4$ , soit 0,668 kg par mètre cube, aux conditions de référence;

0,001 = Facteur de conversion des kilogrammes en tonnes métriques;